

### ÉDITO

Chères adhérentes, chers adhérents, chers amis,

L'année 2014 touche déjà à sa fin. Les promesses annoncées sur le plan de la loi de Santé étaient nombreuses. Mais nous regrettons que son vote soit reporté à 2015. Nous ne relâchons toutefois pas nos efforts. Au contraire, nous concentrons nos actions de plaidoyer pour une France plus juste pour nos proches.

Nous attendons de nos dirigeants davantage de mobilisation, de respect et de considération pour les personnes touchées par les troubles psychiques. C'est pourquoi l'Unafam a participé à l'élaboration de propositions d'amendements concernant l'article consacré au projet de la loi de Santé traitant de la psychiatrie. Ces propositions ont été transmises au Gouvernement. Par ailleurs, la création du collectif national pour une France accessible pour tous constitue un outil supplémentaire de dialogue avec les autorités afin que chaque individu en situation de vulnérabilité puisse se sentir libre d'aller et venir comme un citoyen à part entière.

Concernant les actions directes envers les aidants, le partenariat engagé avec la Mutualité Française permettra, nous l'espérons, de venir en aide à davantage de personnes dont la vie quotidienne est affectée par la maladie. Par ailleurs, les Mad Days des 10 et 11 octobre ont rassemblé un public important d'horizons et d'âges variés, concerné ou non par la maladie. Le succès des manifestations incluant des témoignages de patients stabilisés et d'aidants prouve l'adhésion des citoyens à la cause que nous défendons, si tant est qu'elle est présentée de manière vivante, honnête et porteuse d'espoir.

Enfin, l'édition 2015 des Semaines d'information sur la santé mentale consacrée aux adolescents ouvre des perspectives positives en termes d'information, de prévention et de lutte contre la stigmatisation. Nous vous y attendons nombreux pour poursuivre, ensemble, notre chemin vers l'acceptation de nos proches.

Bien sincèrement,

Philippe Charrier

### ACTUALITÉS

Semaines d'information  
sur  
la santé mentale

#### 26ÈMES SISM DU 16 AU 29 MARS 2015 : « ÊTRE ADOLESCENT AUJOURD'HUI »

Conférences, ciné-débats, expositions, spectacles : du 16 au 29 mars 2015, plus de 700 événements auront lieu à travers la France pendant les 26èmes Semaines d'information sur la santé mentale (SISM). Le thème fixé pour cette édition par le Collectif national des SISM, auquel participe l'Unafam : la santé mentale des adolescents en France.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, en 2014 chez les 10-19 ans dans le monde, la dépression est la première cause de maladie et le suicide la 3<sup>ème</sup> cause de décès. Selon les dernières études, en France, environ 25 % des jeunes de 15 à 25 ans présentent des troubles psychiques.

La jeunesse correspond à une période de paradoxe entre désir de liberté et besoin de soutien, d'écoute, de protection et parfois de soins. Elle est aussi souvent celle de l'apparition des premiers symptômes de maladies psychiques. Si, pour la plupart des jeunes, cette période se passe bien, certains subissent parfois une souffrance morale intense. Comment savoir si les hauts et les bas sont des étapes normales de l'adolescence ou révèlent des troubles psychiques émergents? Comment repérer les signes d'alerte ? Telles seront les questions abordées lors de cette édition 2015.

Pour plus d'informations sur les SISM 2015, consultez le site <http://semaine-sante-mentale.fr/>.

Nous vous rappelons que l'Unafam a publié 3 ouvrages sur l'adolescence : <http://www.unafam.org/-Guides-pour-l-entourage-des-malades-psychiques-.html>. Par ailleurs, plusieurs sujets traités dans *Un autre regard* concernant l'adolescence, notamment notre dernier numéro 3-2014. N'hésitez pas à les consulter.

Nous vous invitons à vous rapprocher de vos délégations pour l'organisation de leurs manifestations dans le cadre des SISM 2015.



## LA MUTUALITÉ FRANÇAISE ET L'UNAFAM S'UNISSENT POUR RÉPONDRE AUX FAMILLES TOUCHÉES PAR LES MALADIES PSYCHIQUES

Le 10 octobre, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale, Etienne Caniard, président de la Mutualité Française, et Philippe Charrier, président de l'Unafam, ont signé une convention dans le cadre du service Priorité santé mutualiste.

Ce service, dédié aux adhérents mutualistes et à leur entourage, répond désormais aux questions en lien avec la santé mentale et les maladies psychiques.

Les objectifs de ce partenariat : apporter des réponses et du soutien à un plus grand nombre de familles touchées par la maladie psychique et « permettre au mouvement mutualiste de mieux accompagner ses adhérents et leurs proches. Car c'est de la collaboration de l'ensemble des acteurs que dépend une meilleure prise en charge globale des malades. » (Etienne Caniard, président de la Mutualité Française).

Plusieurs actions communes sont menées par la Mutualité Française et l'Unafam :

- Réponse en direct par l'Unafam aux internautes lors d'un chat le 10 octobre à 11h\*
- Prise en charge par le service "Ecoute-Famille" de l'Unafam d'appels reçus par la plate-forme téléphonique Priorité santé mutualiste.
- Mise en ligne de contenus sur la santé mentale et le bien-être sur le site [www.prioritesantemutualiste.fr](http://www.prioritesantemutualiste.fr)



\* Il est possible d'accéder au compte-rendu du chat à l'adresse suivante : <http://www.prioritesantemutualiste.fr/psm/comptes-rendus-des-chats/troubles-psychiques-comment-accompagner-un-proche-compte-rendu-du-chat-du-10-10-2014>

## LANCLEMENT DU COLLECTIF NATIONAL POUR UNE FRANCE ACCESSIBLE POUR TOUS

**L'accessibilité est une obligation nationale depuis 1975 et répond à une forte demande des citoyens français. La loi de 2005 prévoyait l'accessibilité au 1er janvier 2015. Celle-ci n'a pas été respectée. Des délais supplémentaires sont aujourd'hui proposés pour rendre la France accessible.**

Face à ce constat, l'Unafam s'est alliée avec plusieurs organisations représentatives de personnes rencontrant des difficultés de déplacement au quotidien afin de créer un collectif national\* pour une France accessible pour tous.

Ce collectif pour une France accessible pour tous rappelle son opposition au texte actuel de l'Ordonnance relative à l'accessibilité des établissements recevant du public et des transports en commun. En effet, cette Ordonnance constitue un recul des ambitions de la loi de 2005. Le collectif rejoint les recommandations faites par le Défenseur des Droits au Gouvernement et partage l'avis défavorable que le CNCPH (Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées) a émis par rapport à l'Ordonnance.

**\*Les premières organisations participantes au collectif :** l'Association française contre les myopathies (AFM-Téléthon) / l'Association Nationale Pour l'Intégration des personnes Handicapées Moteurs (ANPIHM) / l'Association des paralysés de France (APF) / la Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA) / la Confédération française des Retraités (CFR) / le Conseil National des Associations Familiales Laïques (CNAFAL) / les Droits du piéton / la Fédération française des associations d'infirmes moteurs cérébraux (FFAIMC) / la Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR) / la FNATH, association des accidentés de la vie / la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT) / le Groupement français des personnes handicapées (GFPH) / le Groupement pour l'Insertion des personnes handicapées physiques (GIHP) / la Fédération Jumeaux et plus / l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM) / l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (UNAPEI) / l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss)

## ARTICLE 13 DU PROJET DE LOI DE SANTÉ : L'UNAFAM SE MOBILISE

**Suite au discours de la Ministre de la Santé et des Affaires Sociales du 24 septembre dernier au sujet de la psychiatrie et de la santé mentale, la Conférence des Présidents CME/CHS, la FEHAP, la FHF, la FNAPSY et l'Unafam se sont rassemblées afin d'émettre plusieurs propositions d'amendements pour rendre plus explicite l'article 13 du projet de loi de Santé.**

Ces propositions ont été transmises au cabinet de Marisol Touraine. Elles concernent des propositions de rédaction autour de trois lignes directrices qu'elles ont retenues pour fédérer leurs efforts et leurs actions : Citoyenneté / Accessibilité / Continuité des soins et de l'accompagnement.

Nous vous ferons part des suites qui seront données à ces propositions.

Pour consulter le projet de loi de Santé, suivez ce lien :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichLoiPreparation.do?idDocument=JORFDOLE000029589477&type=contenu&id=2&typeLoi=proj&legislature=14>

Pour prendre connaissance des propositions émises, consultez le site Internet de l'Unafam <http://www.unafam.org/Propositions-d-amendement-a-l.html>

## MAD DAYS : LE BILAN

Sensibiliser le grand public et lutter contre la stigmatisation des personnes atteintes de maladies psychiques représente un défi de taille. L'Unafam, l'Agence Régionale de Santé Île-de-France et la Fnapsy ont choisi, pour ce faire, de décaler la communication sur les troubles psychiques en l'axant sur la culture. Un réseau de partenaires culturels franciliens fédérés au service de la cause a été constitué pour promouvoir et encourager des programmes adaptés aux personnes souffrantes et aller à la rencontre du public. En parallèle, un « quartier général » en Sorbonne (Centre Malesherbes) a été animé à travers la création de programmes en propre et des regards croisés entre acteurs de la culture et du champ médico-social. Le cœur de cible choisi a été les jeunes, en lien avec la période d'apparition des premiers troubles.

Le nombre global de personnes touchées de près ou de loin par les Mad Days est estimé à plus de 8 millions. Ce nombre inclut les 1 000 personnes présentes au Quartier Général de la Sorbonne Malesherbes les 10 et 11 octobre, les 56 400 personnes ayant fréquenté les lieux partenaires ayant installé un stand Mad Days en leur sein (dont plus de 400 échanges qualitatifs avec les bénévoles), plus d'1 million d'internautes, près d'1,4 million via la presse (audience des supports ayant mentionné l'événement) et plus de 6 millions à travers les affichages (métro, kiosques et pharmacies).

L'événement a bénéficié d'une bonne couverture média pour une première édition, en amont, pendant et après l'événement, que ce soit dans des media spécialisés, généralistes ou féminins. Les Mad Days ont été traités à la TV et à la radio, dont un JT sur France 3 et le *Magazine de la Santé* sur France 5. Il a également donné lieu à des articles de fond sur les maladies psychiques avec des témoignages de patientes. Cliquez sur ces liens si vous souhaitez accéder à celui de [Grazia](#) et à celui du [Huffington Post](#).

Les Mad Days ont constitué un projet ambitieux et a réuni de nombreuses parties prenantes : organisateurs, partenaires culturels, institutionnels et autres, intervenants, prestataires, etc. La mise en place en a été complexe, mais le bilan encourageant pour une première édition. De nombreuses personnes parmi nos partenaires et le public réclament d'ores et déjà une édition 2015.

Cette nouvelle entreprise n'en est qu'à ses débuts. Le chemin à parcourir est encore long mais nous restons convaincus que notre démarche portera ses fruits en devenant un rendez-vous annuel rassemblant un public toujours plus nombreux, jeune et varié.

L'Unafam remercie vivement tous les membres de l'association qui ont rendu possible cette manifestation.

Une vidéo retraçant les moments forts de l'événement sera bientôt disponible, nous vous en tiendrons informés.

## CONCOURS D'ART POSTAL UNAFAM : ET LES GAGNANTS SONT...

L'Unafam remercie vivement tous ceux qui ont participé au concours d'art postal. Le premier prix a été remis officiellement par Fabienne Duboscq, Directrice Générale de l'Unafam, le samedi 11 octobre 2014 à la Sorbonne Malesherbes à l'occasion des Mad Days. La qualité des œuvres a rendu la tâche difficile au jury composé de bénévoles de l'Unafam, d'une conservatrice du Musée de La Poste ainsi qu'une responsable de la communication de ce musée, d'un membre du conseil d'administration, du service communication de l'Unafam et de sa Directrice Générale.

Pour découvrir les œuvres des lauréats, rendez-vous sur le site Internet de l'Unafam :

<http://www.unafam.org/Resultat-du-concours-d-art-postal.html>



## ATELIERS D'ENTRAIDE PROSPECT FAMILLE-UNAFAM

Animés par des bénévoles formés par l'Unafam, les Ateliers d'entraide Prospect Famille permettent aux participants d'échanger leurs expériences face aux difficultés qu'ils rencontrent et de construire ensemble des savoir-faire efficaces. Ces Ateliers ont pour objectif d'aider les familles à sortir de l'isolement pour faire face, dans la durée, aux troubles psychiques d'un proche.

Prospect Famille est ouvert à toute personne, adhérente ou non à l'Unafam, touchée par les troubles psychiques d'un proche. Composé de 10 modules, il dure 20 heures.

**Informations et inscriptions auprès de vos délégations.**

### Prochains Ateliers :

- Bergerac (24) : 10, 11 et 17, 18 octobre
- Nantes (44) : 17, 18 et 19 octobre
- Clermont-Ferrand (63) : 18, 19 et 25 octobre
- Sarre-Union (67) : 25 octobre et 22, 29 novembre
- Perpignan (66) : 7, 8 et 15 novembre
- Reims (51) : 8, 9 et 22, 23 novembre
- Mons-en-Bareuil (59) : 15, 16 et 23 novembre
- Bourg-en-Bresse (01) : 8, 15 et 22 novembre
- Créteil (94) : 14, 15 et 22 novembre
- Mérignac/Bordeaux (33) : 7, 8 et 21, 22 novembre
- Tours (28) : 21, 22 et 23 novembre
- Châteaulin (29) : 21, 22 et 23 novembre
- Saint-Nom-la-Bretèche (78) : 22, 23 novembre et 6 décembre
- Nice (06) : 5, 6 et 7 décembre

## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE EUFAMI : DES AIDANTS DÉSEMPARÉS

En Europe, près de 10 millions d'aidants familiaux s'occupent chaque jour de leur enfant, frère ou sœur souffrant d'une affection mentale grave et les soutiennent. L'EUFAMI (European Federation of Families of People with Mental Illness) est une organisation européenne qui représente les familles et les aidants familiaux. Elle est reconnue comme le « porte-parole » des familles et des soignants en Europe. Elle regroupe, depuis 1992, 41 associations familiales, dont l'Unafam, réparties à travers 23 pays.

À l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale 2014, l'EUFAMI a lancé l'enquête internationale « C4C » (*Caring for Carers*, S'occuper de l'entourage soignant) qui souligne l'impact de la maladie sur celles et ceux qui s'occupent de personnes atteintes de schizophrénie.

La France a été le pays le plus représenté parmi les répondants. 400 réponses d'aidants familiaux concernés par la schizophrénie ont ainsi été analysées et ont permis d'étayer fortement les demandes de prise en considération et d'appui aux familles.

Les résultats de ce sondage, mené dans 25 pays, soulignent le rôle primordial des aidants familiaux, mais aussi que près de 3/4 d'entre eux accompagnent des personnes souffrant de schizophrénie et que plus d'1/3 vivent seuls cette situation, dont l'impact financier et émotionnel est considérable. Pour accéder aux résultats de cette enquête en Français, rendez-vous sur : [http://www.eufami.org/images/C4C\\_Survey\\_Factsheet\\_-\\_French.pdf](http://www.eufami.org/images/C4C_Survey_Factsheet_-_French.pdf).



## UNE CONFÉRENCE SUR L'ART BRUT À NANTES : « LE MOMENT VENU, IL FAUT QUE ÇA SORTE »

Jean-Marc Cuault, Président de la Société des Amis du Musée des Arts de Nantes et Jacques Gourdet et Président de l'Unafam Loire-Atlantique, organisent une conférence sur l'art brut le 19 novembre au lycée Clemenceau de Nantes.

Cette rencontre, intitulée « Le moment venu, il faut que ça sorte », bénéficie de la participation Laurent Danchin, un des meilleurs connaisseurs de l'art des marges en Europe et aux Etats-Unis, auteur de nombreux ouvrages sur l'art brut et conseiller de la Collection de l'art brut à Lausanne, d'Yves Gloanec, psychiatre, et Sylvie Thomazeau, art-thérapeute. Elle sera suivie d'un débat et accompagnée d'une exposition d'œuvres d'art brut dans les locaux du lycée prêtées par des collectionneurs et amis du musée.

**Date et horaire :** le mercredi 19 novembre à 20 heures

**Lieu :** Lycée Clemenceau, 1 rue Georges Clemenceau – 44000 Nantes

**Informations :** [44@unafam.org](mailto:44@unafam.org)



Musée des Beaux-Arts de Nantes

LE 14 NOVEMBRE 2014 - ATHÉNÉE MUNICIPAL PÈRE JOSEPH WRESINSKI - BORDEAUX - 9H30 À 16H30



L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES  
ET L'INSERTION DES PATIENTS

Aidant familial  
en psychiatrie,  
une place "naturelle"?

Ateliers d'entraide Prospect  
«de pairs à pairs» Témoignages

Formation «Troubles Psychiques»  
pour tout public

Education thérapeutique

Insertion travail

Rétablissement

Accès libre  
& gratuit  
Repas libre

Renseignements : [aquitaine@unafam.org](mailto:aquitaine@unafam.org) - 05 56 72 85 14

Avec la participation des animateurs Prospect Unafam & des professionnels de la Tour de Gassies, du Centre Hospitalier Charles Perrens, de la Société d'Hygiène Mentale d'Aquitaine (SHMA), de Rénovation, de l'Unafam, de l'ESAT DES CARTES, d'ARI Insertion, de l'ESAT L'ESSOR.



Union nationale de familles et amis  
de personnes malades et/ou  
handicapées psychiques

SIÈGE NATIONAL : 12, villa Compoint • 75017 Paris

Écoute-famille : 01 42 63 03 03

Service Administratif : 01 53 06 30 43

Fax : 01 42 63 44 00

www.unafam.org • [infos@unafam.org](mailto:infos@unafam.org)

## JOURNÉE RÉGIONALE : "L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET L'INSERTION DES PATIENTS"

La journée régionale Unafam Aquitaine 2014 aura pour thème : « l'Accompagnement des familles et l'insertion des patients ». Cette manifestation est gratuite et ouverte à tous. Elle a pour objet de développer le sujet de l'accompagnement des familles ayant un proche souffrant de troubles psychiques. La seconde partie de cette rencontre sera centrée sur le parcours de vie des patients. Elle amènera jusqu'au rétablissement lorsque c'est possible.

**Date et horaire :** le vendredi 14 novembre de 9h30 à 16h30

**Lieu :** Athénée municipal Père Joseph Wresinski - Place Saint-Christoly - 33000 Bordeaux

**Contact :** [aquitaine@unafam.org](mailto:aquitaine@unafam.org) / 05 56 72 85 14

Pour accéder au programme, rendez-vous sur le site Internet de l'Unafam : <http://www.unafam.org/Journee-regionale-l-accompagnement.html>